



Sommaire : Évaluation du Fonds pour les compétences et les partenariats



Description du programme

Le Fonds pour les compétences et les partenariats (FCP) finance des projets de partenariat à court terme axés sur la demande qui visent à soutenir les participants autochtones tout au long de leur parcours vers l'emploi. Dirigés par des signataires d'entente autochtones, les projets sont conçus et exécutés en partenariat avec des partenaires nouveaux ou existants des secteurs public, privé et sans but lucratif.

L'appel de propositions de 2016 a financé un large éventail de projets dans le cadre de 2 volets de financement :

- le **volet Innovation** a financé des projets qui ont exploré l'utilisation de diverses approches pour améliorer l'employabilité des Autochtones qui affrontent des obstacles à l'emploi;
- le **volet Formation menant à l'emploi** a financé des projets offrant de la formation pour aider les participants à occuper des emplois nouveaux ou existants.



Méthodologie d'évaluation

L'évaluation s'appuie sur de multiples sources de données qualitatives et quantitatives, notamment :

- une revue de la littérature;
- un examen des documents;
- des entrevues avec des répondants clés;
- des études de cas;
- une analyse des résultats sur le marché du travail;
- une évaluation des données.

Dans la mesure du possible, une optique d'analyse comparative entre les sexes Plus est appliquée en tenant compte des limites relatives aux données et aux méthodologies.



Financement du programme

Au cours des 5 exercices d'avril 2016 à mars 2021, les dépenses totales du programme se sont élevées à environ 224,5 millions de dollars.



Objectifs de l'évaluation

L'évaluation porte sur les 52 projets du FCP qui ont été financés dans le cadre de l'appel de propositions de 2016 et mis en œuvre au cours des 5 exercices allant d'avril 2017 à mars 2022.

L'évaluation vise à :

- fournir des renseignements opportuns sur les difficultés, les possibilités et les pratiques exemplaires liées à la conception et à l'exécution du programme;
- exposer la façon dont le FCP répond aux besoins des personnes et des collectivités et préciser la contribution des partenariats de projet aux résultats des participants sur le marché du travail;
- contextualiser les résultats relatifs au rendement du programme et donner un aperçu de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les projets et leurs participants;
- évaluer les données recueillies et déterminer les résultats des participants sur le marché du travail.



Principales constatations

Dans l'ensemble, les constatations de l'évaluation sont positives. L'évaluation a révélé que le FCP :

Le rapport complet du programme Évaluation du Fonds pour les compétences et les partenariats est disponible au : www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/rapports/evaluations.html



- **est pertinent :**

- il répond à des besoins bien documentés;
- il s'harmonise avec les objectifs du gouvernement fédéral en matière de développement du marché du travail et de réconciliation économique avec les Autochtones;
- il est éclairé par les perspectives et les leçons retenues des partenaires autochtones au sujet des programmes d'intégration au marché du travail pour les Autochtones;

- **soutient les partenariats :**

- il a favorisé le maintien des partenariats existants et l'établissement de nouveaux partenariats pour améliorer les résultats des participants autochtones sur le marché du travail;
- dans l'ensemble des projets, les engagements en matière de ressources en espèces et en nature des partenaires représentaient 46 % des ressources des projets et une valeur estimative de 176 millions de dollars;

- **appuie l'intégration au marché du travail des Autochtones :**

- les projets ont offert des services aux personnes dont la participation au marché du travail était faible et qui étaient confrontées à divers obstacles persistants sur le marché du travail;
- l'analyse des résultats a révélé que ces personnes ont augmenté leurs gains et leur incidence d'emploi après leur participation au programme;

- **est résilient :**

- dans la plupart des cas, les projets ont pu s'adapter aux perturbations causées par la pandémie.

L'évaluation a également révélé que le programme engendre des impacts positifs qui touchent non seulement les participants, mais aussi leur famille et leur collectivité.

Les **résultats élargis** comprennent ce qui suit :

- soutenir le développement économique, social, culturel et en matière de ressources humaines des collectivités;
- aider les participants à accéder aux possibilités d'emploi sans devoir quitter leur collectivité;
- créer un sentiment d'espoir et de possibilités pour les membres de la collectivité;
- renforcer les familles et les ménages.



Recommandations

Signataires d'entente et projets dans les régions nordiques et éloignées

L'évaluation des données et l'examen des documents ont relevé des difficultés et des vulnérabilités contextuelles liées à la capacité organisationnelle des signataires d'entente situés dans les régions nordiques et éloignées et aux possibilités limitées de partenariat dans ces régions.

Recommandation no 1 : On recommande à Emploi et Développement social Canada d'examiner des options et de prendre des mesures pour offrir un soutien supplémentaire aux signataires d'entente du FCP dans les régions rurales et éloignées à chaque étape des projets.

Collecte de données et mesure du rendement

Le programme applique la pratique exemplaire en matière de collecte de données au niveau individuel. Dans l'ensemble, la qualité et l'intégrité des données recueillies et déclarées pour les projets financés dans le cadre de l'appel de propositions de 2016 étaient satisfaisantes. L'examen des documents, qui comprenaient des rapports résumant les constats découlant des exercices de consultation des partenaires autochtones, ont révélé que certains signataires d'entente continuaient d'éprouver des difficultés à répondre aux exigences en matière de collecte de données et de production de rapports.

De plus, certains projets ont fait rapport des contributions en espèces et en nature qu'ils ont reçues de leurs partenaires tout au long de leur durée. Certains ont également fait état de leur expérience de collaboration avec leurs partenaires, y compris les difficultés et les avantages. Ces renseignements, en particulier lorsqu'ils sont recueillis pour l'ensemble des projets, peuvent être utiles pour la conception et l'exécution des programmes et des projets, la gestion et l'évaluation des programmes et la mesure du rendement.

Recommandation no 2 : On recommande à Emploi et Développement social Canada d'examiner des options et de prendre des mesures pour :

- continuer de prioriser l'intégrité des données, ce qui comprend la validation des données téléversées, et le soutien aux projets qui éprouvent des difficultés en matière de collecte de données et de production de rapports;
- recueillir des données cohérentes sur la contribution des partenaires dans l'ensemble des projets.